

## APPENDICE «LEG-17-J»

CT0164 JUN 20 1447 EST  
MMC388 MCCR306 38 FR  
CRT MONTRÉAL QUÉ 20 1541

HONORABLE SÉNATEUR JOAN NEIMAN, PRÉSIDENTE DU COMITÉ POUR  
L'ÉTUDE DU BILL C-31, CHAMBRE 477S BLOC CENTRE  
OTTAWA ONT

BT

NOUS APPUYONS L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU  
QUÉBEC DANS LEUR DEMANDE DE RATIFICATION DU BILL C-31  
AFIN DE RENDRE JUSTICE ET DE DONNER AUX FEMMES AUTOCHTONES  
ET À LEURS ENFANTS TOUS LES DROITS QUI LEUR REVIENNENT.

MARIE-HÉLÈNE BOYLE, VICE PRÉSIDENTE